

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.013

L'An Deux Mille, le 14 janvier à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

7 JANVIER 2000

7 JANVIER 2000

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM.GAVEN, BOISNARD, Adjointes

MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. LE GUEUT représenté par M. MOST
M. ANGIBAUD représenté par M. CHABANEAU
M. DENIS représenté par M. BOURGEOIS
M. GERMA représenté par BOISNARD
Melle ISENDICK représentée par Mme MARTIN-CROUE

ABSENTS - EXCUSES : Mme BARRAUD-DUCHERON
MM. CARRIE, MUSSETTI, QUENTIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 24
Nombre de Votants : 29

Madame MARTIN-CROUE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2000 :
BUDGET PRINCIPAL - SECTION FONCTIONNEMENT

VOTE : 2 CONTRE
2 ABSTENTIONS
25 POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la délibération du 17 Décembre 1999 portant débat d'orientation budgétaire,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le Budget Primitif de l'exercice 2000 comme suit :

Vote du budget Principal - Section Fonctionnement :
(voir annexe)

Dépenses de l'exercice : 179 645 894,00

Recettes de l'exercice : 179 645 894,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 janvier 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS